

**11.09
2017**

DOSSIER DE PRESSE

CONFÉRENCE DE PRESSE DE RENTRÉE UNIVERSITÉ DE LILLE 2017/2018



Amadou Bal
Médiateur



Justine Criquet
Maître de Conférence
Chimie



Jean-Philippe Cassar
Directeur de la Maison pour la
Science



Sophie Braun
Chargée de Patrimoine
Scientifique



Olivier Demuyne
Dessinateur-Projeteur



Camille De Visscher
Chargée de Médiation
Scientifique learning center



Mounia Benziane
Secrétariat DSSH
et médecine légale



Lucie Guemiche
Adjointe administrative
Service facturier



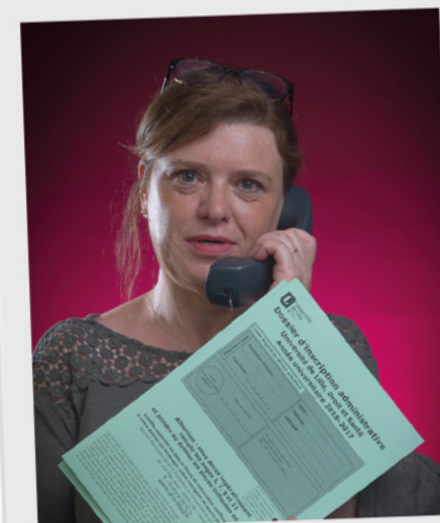
Laurent Maupin
Professeur d'Éducation
Physique et Sportive



Charlotte Rufin
Assistante Relations
Internationales



Florent Dubois
Agent de prévention sécurité



Genvieve Caio Diogo
Gestionnaire de scolarité

EDITO

UNE RENTRÉE UNIVERSITÉ DE LILLE

Nous sommes fiers de pouvoir accueillir nos personnels et étudiants en cette rentrée historique. Au 1^{er} janvier 2018, l'Université de Lille sera officiellement créée, marquant l'aboutissement d'un beau projet collaboratif entre nos établissements. En poursuivant ensemble un objectif commun, nous avons construit une grande université de recherche internationale, qui propose une offre de formation pluridisciplinaire et des cursus innovants.

Les trois prochains mois marqueront la période d'administration provisoire de l'Université de Lille, avant l'élection du ou de la Président(e) en décembre 2017. Les personnels découvriront progressivement leurs nouveaux environnements de travail et les étudiants la richesse de la vie étudiante multi-sites. La fusion, c'est aussi l'opportunité de consolider certaines missions, telles que les relations avec le monde socio-économique et l'accès au droit, la promotion de l'égalité et la prévention des comportements abusifs. Celles-ci se traduiront par la création de la Direction ULink d'une part et de la Maison de la médiation d'autre part.

L'événement est important pour tous les acteurs de notre Université - nos 67 000 étudiants et 6 300 personnels - et aussi pour l'ensemble de nos partenaires ainsi que notre région. Nous espérons poursuivre ensemble cette belle aventure pour atteindre notre ambition de faire partie des 10 premières universités françaises et des 50 premières européennes à l'horizon 2025.

Fabienne Blaise

*Présidente de l'Université de Lille
sciences humaines et sociales*

Jean-Christophe Camart

*Président de l'Université de Lille
sciences et technologies*

Xavier Vandendriessche

*Président de l'Université de Lille
droit et santé*

Responsabilité
Engagement
Équité
Qualité Ouverture

SOMMAIRE

CHIFFRES CLÉS DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

p6

Population étudiante

p6

Néo-bacheliers

p7

Insertion professionnelle

p7

Recherche

p8

UNIVERSITÉ DE LILLE, C'EST MAINTENANT !

p9

Les JIVE : symbole d'une université au service de ses étudiants

p10

Accompagner les personnels dans leur mobilité : un engagement tenu

p11

DEUX NOUVELLES STRUCTURES NÉES DE LA FUSION

p12

U-Link : faciliter les relations avec le monde socio-économique

p13

Maison de la médiation : informer, prévenir

p15

AGENDA

p16

CHIFFRES CLES DE L'UNIVERSITE

Population étudiante (chiffres de janvier 2017)



67 075
étudiants

Dont 43% de femmes et 57% d'hommes



dont **11 162**
nouveaux
bacheliers

Etudiants inscrits en :

Masters

12 647

Doctorats

1 795

DUT

3 212

Licences

30 377

Licences pro

1 591



145

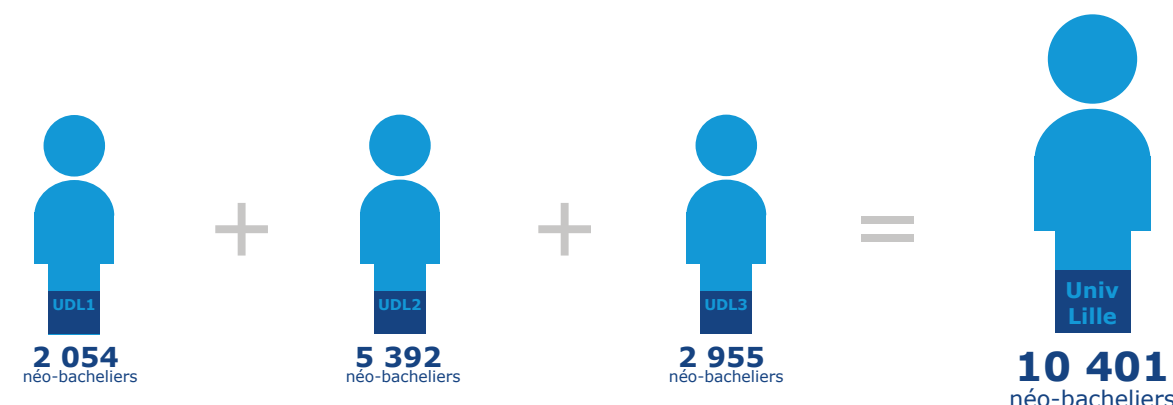
Nationalités
étrangères
étudiantes

8 142

Etudiants étrangers
soit 12,1 %

Europe	20,4%
Amérique	4,1%
Afrique	61,7%
Asie	13,8%

Les néo-bacheliers à la rentrée universitaire 2017-2018 (chiffres provisoires et en cours d'évolution)



Ces chiffres, non stabilisés et arrêtés à la date du **5 septembre**, peuvent évoluer jusqu'au 15 janvier 2018 par la prise en compte entre autres des procédures complémentaires et des inscriptions au titre des conventionnements.

L'insertion professionnelle**

Le taux d'insertion des diplômés de master est de : **90%**

92%

travaillent à temps plein

60%

sont cadres

1 863

euros : salaire net mensuel médian

2/3

sont dans le secteur privé

73%

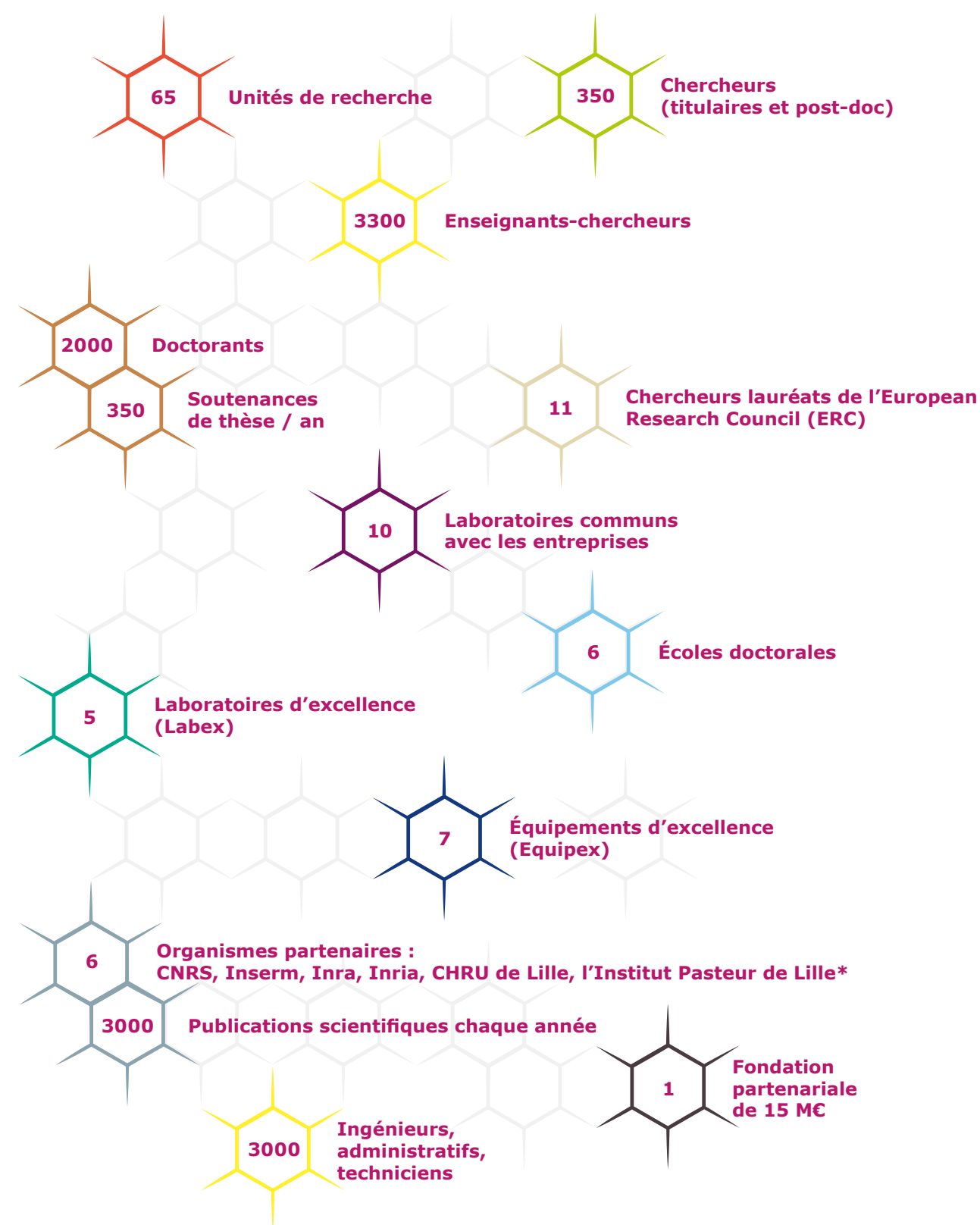
des diplômés originaires de la région des Hauts de France y travaillent

* **Méthodologie** : Les données sont issues du travail collaboratif des observatoires de l'Université de Lille à partir des remontées Système d'information pour le suivi des étudiants (SISE) - intégrant l'Université de Lille, droit et santé, l'Université de Lille, sciences humaines et sociales, l'Université de Lille, sciences et technologies, les écoles intégrées (Polytech, IAE), Sciences Po Lille et Télécom Lille.

** **Document Etudes et enquêtes** n°6 de juillet 2017.

Chiffres clés de la recherche

Notre ambition : faire partie des 10 premières universités françaises et des 50 premières européennes à l'horizon 2025.



UNIVERSITÉ DE LILLE, C'EST MAINTENANT !

La création de l'Université de Lille, en janvier 2018, est l'aboutissement d'un long processus participatif enclenché en 2014. Elle résulte d'une volonté commune : créer une université unique et complète sur la Métropole Européenne de Lille, pour mieux répondre aux missions de service public inhérentes aux universités.

En effet, par son implantation sur 6 grands sites, l'Université de Lille assure un maillage de l'ensemble du territoire de la Métropole Européenne de Lille reliés entre eux par des transports doux qui les mettent à quelques minutes de trajet les uns des autres.

L'Université de Lille, c'est 67 000 étudiante-s dont 8 000 étudiant-e-s internationaux, 6 300 personnels et une offre de formation couvrant 6 grands secteurs disciplinaires :



Membre fondateur de l'I-SITE ULNE (Université Lille Nord-Europe) - conçue comme un puissant levier de transformation de l'écosystème lillois et de l'ensemble du territoire, l'Université de Lille a pour ambition d'être classée d'ici dix ans parmi les 50 meilleures universités européennes.

Le décret de création de l'Université de Lille devrait être publié courant septembre. Sa publication marquera le début d'une phase d'administration provisoire de l'université, jusqu'à l'élection du ou de la Président(e) prévue en décembre 2017.

Les JIVE : symbole d'une université au service de ses étudiants



Reconnue pour ses formations de qualité et ses laboratoires de recherche d'excellence, l'Université de Lille propose une offre de formation riche et complémentaire, appuyée sur des projets pédagogiques innovants et tournée vers l'international. La force de l'université est sa richesse pédagogique et scientifique, ainsi que ses relations privilégiées avec les acteurs socio-économiques.

L'université accompagne les étudiants tout au long de leur cursus pour bâtir leur projet, valoriser leur parcours et préparer leur accès à l'emploi. En complément de sa mission de production et de diffusion des connaissances, l'université propose de nombreuses possibilités d'engagement – grâce à une offre associative dynamique – contribuant à faire des étudiants des citoyens et citoyennes éclairé(e)s et des acteurs et actrices du monde.

Richesse de la vie étudiante, accueil et accompagnement des étudiants sont autant d'objectifs qui animent les JIVE (Journées immersion vie étudiante) par

lesquelles l'université accueille ses étudiant(e)s tout au long du mois de septembre par divers rendez-vous pédagogiques et ludiques (du 31 août au 21 septembre 2017, <http://jive.univ-lille.fr/>).



Accompagner les personnels dans leur mobilité : un engagement tenu



En septembre 2016, la « Charte d'accompagnement de la mobilité des personnels » a apporté des engagements sur les garanties des personnels dans le processus de fusion, notamment quant aux mobilités avec la mise en place d'une Mission Médiation Mobilité (3M).

L'objectif de 3M est d'accompagner les personnels à l'occasion de la recomposition des services centraux et de leur proposer les affectations les plus conformes à leurs attentes en respectant les principes de transparence, d'équité et d'impartialité définis dans la charte.

Après un semestre de fonctionnement de cette cellule, le bilan intermédiaire est très positif.

L'équipe 3M, opérationnelle dès février 2017 s'est attachée à proposer un accompagnement individualisé aux agents des 3 universités dans le cadre de la réorganisation des services centraux. De nombreux entretiens individuels ont été menés par les conseillers 3M pour apporter des informations sur les postes publiés dans l'application, évoquer avec les agents concernés des situations particulières d'ordre médical ou social, et orienter les agents souhaitant effectuer une mobilité fonctionnelle.

L'équipe 3M s'est appuyée sur les éléments fournis par les pôles universitaires de santé et/ou les assistantes sociales pour traiter ces situations particulières.

Sur plus de 400 postes publiés dans l'application 3M, près de 90% des agents ont obtenu une affectation dans des fonctions analogues à celles qu'ils exerçaient auparavant dans leur université d'origine.

3M poursuivra les opérations d'affectation des agents non encore affectés en septembre/octobre 2017, en leur proposant un dialogue individualisé.

Un outil indispensable : l'application 3M

Grâce à sa mise en ligne à partir du 3 avril, les agents concernés ont pu consulter l'ensemble des postes disponibles, et toutes les informations s'y rapportant (localisation, rattachement hiérarchique, positionnement dans l'organigramme, etc.). Jusqu'au 6 juin, Les agents ont pu émettre leurs vœux qui portaient sur des postes précis ainsi que, plus largement, sur un domaine d'activité et/ou une localisation.

NOUVELLES STRUCTURES NÉES DE LA FUSION

U-Link : faciliter les relations avec le monde socio-économique

Son nom est porteur de sens puisqu'il signifie le lien « Link » entre le U de l'Université et « You » en phonétique, c'est-à-dire « vous », désignant les entreprises, les partenaires !

Sa vocation est de développer un lien durable et profitable à chacun !

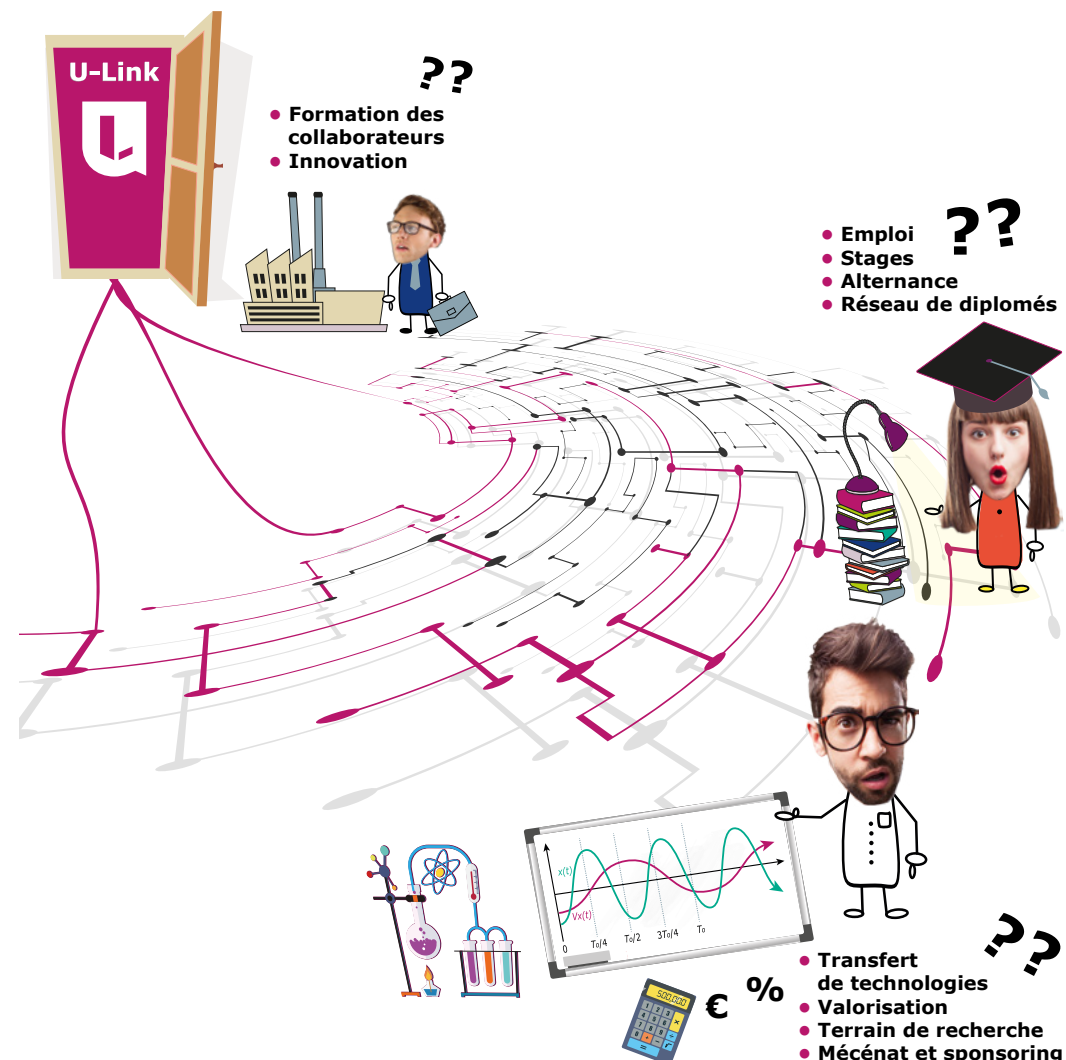
Ce service est un hub, un facilitateur, un promoteur des compétences de l'Université de Lille, un générateur de contacts, d'opportunités et de partenariats avec les entreprises.

U-Link doit aider mais ne remplace pas les activités existantes.

Il complète les actions et les projets en proposant un soutien aux autres services, aux laboratoires et aux composantes.

Ce nouveau service est singulier car proactif dans deux dimensions :

- en proposant des actions innovantes et fédératrices,
- en sortant des murs de l'université et en allant au-devant des partenaires actuels et futurs (promotion, prospection, développement, ...).



Les 10 missions du service U-Link

1. Soutenir la stratégie et la politique de l'Université de Lille (Ex : I-Site, grands projets ...)
2. Guider les acteurs du monde économique pour appréhender l'Université de Lille (près de 70 000 étudiants, plusieurs dizaines d'UFR et de laboratoires, de nombreuses directions... Il est parfois difficile de l'extérieur de s'adresser aux bonnes personnes !)
3. Promouvoir et aider au développement de projets avec les partenaires du monde socio-économique (signer et faire vivre des accords)
4. Développer, impulser, co-construire avec les partenaires de nouvelles initiatives pour rapprocher l'université du monde socio-économique (Ex : Vis ma vie d'Entrepreneur ou d'Enseignant-Chercheur)
5. Améliorer l'image et la notoriété de notre université auprès du monde socio-économique
6. Développer les ressources financières de l'université (contribuer au développement de la taxe d'apprentissage, de la formation continue, du mécénat, du sponsoring avec les services pilotes)
7. Développer le réseau des diplômés (promouvoir la marque Université de Lille et permettre l'activation du réseau professionnel)
8. Organiser des événements fédérateurs (Ex : soirée des partenaires, journées de valorisation de la recherche, chaires industrielles Rev3)
9. Animer des réseaux internes et externes
10. Venir en soutien des autres services, des unités de recherche et des composantes.



Jeudi 30 novembre 2017 : SOIRÉE PARTENAIRES

Après Euratechnologies, c'est à la **chambre de commerce et d'industrie Grand Lille** que la troisième édition de la soirée partenaires aura lieu.



Campagne réalisée à l'Université de Lille - sciences et technologies



Campagne réalisée à l'Université de Lille - droit et santé



Campagne réalisée à l'Université de Lille - sciences humaines et sociales

Maison de la médiation : informer, prévenir

Accès au droit, médiation, prévention des comportements abusifs, gestion des conflits, promotion de l'égalité, lutte contre le harcèlement et les discriminations : l'Université de Lille se dotera en janvier 2018 d'une Maison de la médiation ouverte à tous les usagers et personnels.

Ses principales missions :

- Informer, donner l'accès au droit

Les membres de la communauté universitaire pourront y trouver des réponses à toutes questions juridiques et administratives et obtenir un accès aux textes législatifs et réglementaires.

- Mettre en relation

En fonction des problématiques abordées, le rôle de la Maison de la médiation sera de faciliter la circulation des informations, de mettre en relation les usagers avec les services de l'université, d'éclaircir ou de rétablir les relations de travail ou d'études.

Au-delà des questions touchant à la vie universitaire, les étudiant-e-s et personnels pourront être orienté-e-s vers des structures extérieures spécialisées.

- Prévenir les comportements abusifs

Lieu d'écoute, d'analyse et de conseil, le service constituera un appui juridique et administratif aux fonctions de médiateur de l'université, référent « racisme et antisémitisme », et à celles des cellules de prévention et de lutte contre les harcèlements, structures associées à la Maison de la médiation.

- Aider dans la gestion des conflits

La Maison de la médiation travaillera en partenariat avec la direction des ressources humaines et le médiateur de l'Université sur la problématique de la prévention et de la gestion des conflits.

- Sensibiliser

Sous la responsabilité des chargé-e-s de mission compétent-e-s, la Maison de la médiation contribuera à l'organisation d'actions de sensibilisation dans les domaines de la promotion de l'égalité, de la lutte contre les discriminations, de la laïcité et du handicap notamment.

La déontologie au cœur du service

La Maison de la médiation s'engage à œuvrer en toute neutralité, impartialité et confidentialité.

Elle ne se substituera, ni aux autres services de l'université préservant ainsi leurs domaines de compétences respectifs, ni aux organisations syndicales dans leur rôle de défense des intérêts individuels et collectifs.

L'équipe

La Maison de la médiation sera composée d'un directeur, de deux conseiller-e-s et d'un-e assistant-e administratif-ve. Le médiateur de l'Université, chargé-e notamment des discriminations et nommé-e par le ou la président-e, sera

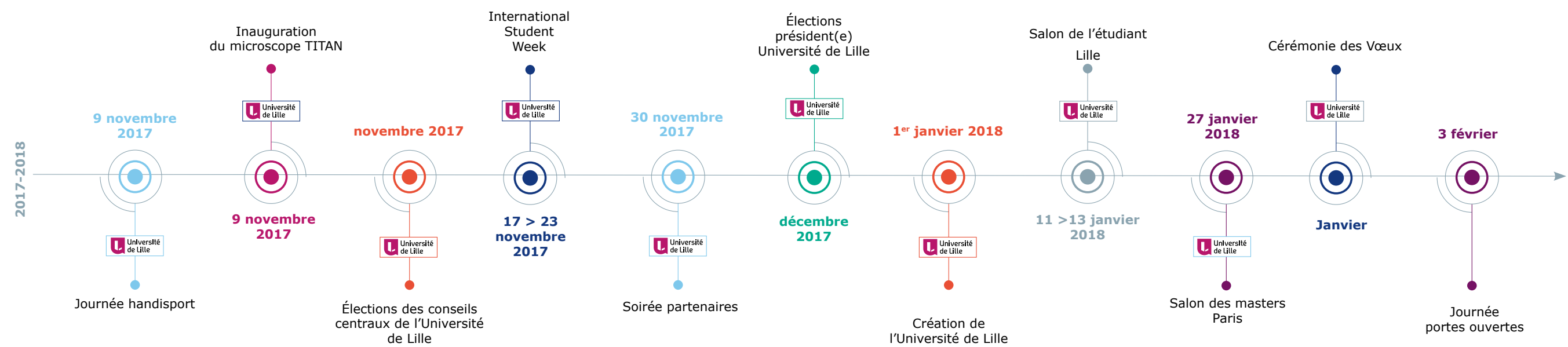
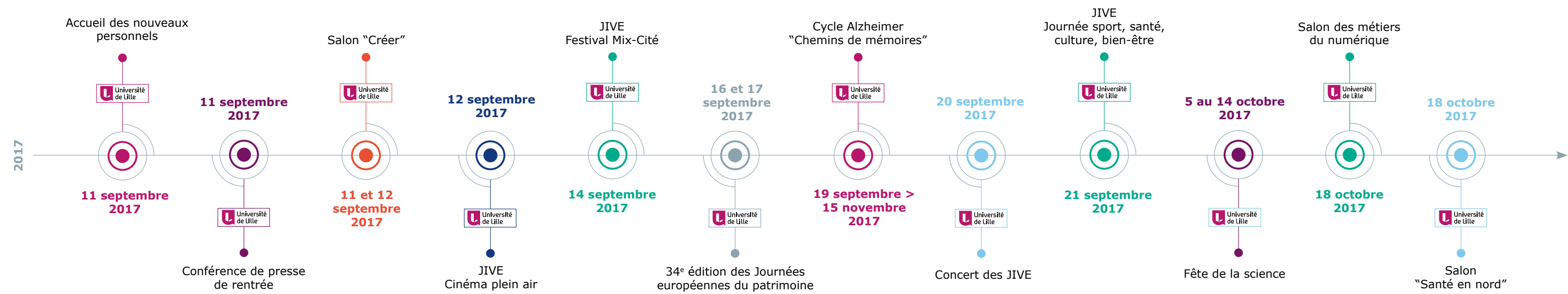
également affecté-e au service.

Les cellules d'information, de prévention et de lutte contre le harcèlement moral et le harcèlement sexuel, situées sur les campus Villeneuvois de la Cité scientifique et du Pont-de-Bois, constitueront des structures associées à la Maison de la médiation.

Un service pour tou-te-s, au siège et sur les campus

Pour accueillir tous les membres de la communauté universitaire, la Maison de la Médiation sera implantée au Siège de l'Université, rue Paul Duez à Lille. Des permanences et des rendez-vous sur les campus et sites distants seront proposés.

AGENDA





Céleste Polerowicz
Graphiste



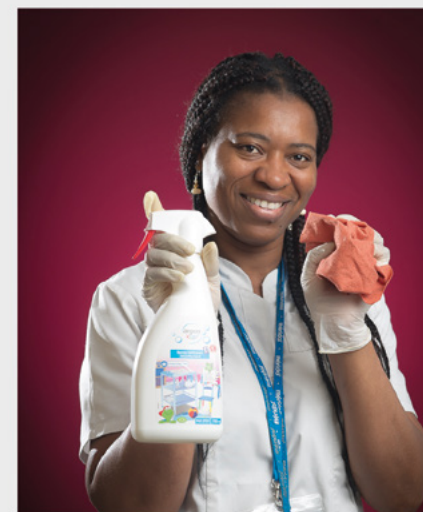
Andy Chung Tan
Gestionnaire pédagogique



François Gérard
Chargé d'opération du
patrimoine



Lila Madjour
Chargée d'accueil



Salamata Mahieu
Agent d'entretien



Sandrine Rousseau
Enseignante chercheuse en
économie de l'environnement



Julie Vandenberghe
Composition Communication
Webmaster



Jérémy Verin
Assistant ingénieur en
pharmaco technique



Pierre Edouard Cardinal
Directeur de Cabinet
Présidence



Damien Deltombe
Coordinateur développement
audiovisuel événementiel
et pédagogique



Jonathan Danicourt
Réfèrent fonctionnel KELIO
et communication Relations
Humaines



Fanny Van Heems
Chargée de mission de
Développement Durable

CONTACTS PRESSE

Stéphanie Piquet

Coordinatrice des relations presse

Université de Lille

T. +33 (0)3 20 96 43 35

P. +33 (0)6 12 58 84 99

stephanie.piquet@univ-lille2.fr

Cristelle Fontaine

Chargée des relations presse

Université de Lille

T. +33 (0)3 20 96 52 57

P. +33 (0)6 14 26 22 43

cristelle.fontaine@univ-lille2.fr

Rejoignez -nous sur



www.univ-lille.fr



twitter.com/univ_lille